

L'an deux mil vingt et un à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 29 mars 2021, se sont réunis à la salle polyvalente d'ANTOINGT, sous la Présidence de M. GONTHIER Emmanuel, Maire.

Conseillers présents : GONTHIER Emmanuel, JACOB Claude, TARAGNAT Nathalie, TREMOUILLER Franck, FIGUEIREDO Analio, CROS Hervé, GERARD Francine, RABY Sylvie, SOUILLER Nicole.

Conseillers absents : POJOLAT Romain (pouvoir à GONTHIER Emmanuel), TERRANOVA Philippe (pouvoir à JACOB Claude)

Secrétaire de séance : Nathalie TARAGNAT

Délibération n°6- Subventions communales 2021 :

Le maire propose au Conseil municipal de renouveler pour 2020 les subventions accordées aux associations en 2019, à savoir :

- Amicale des Sapeurs-pompiers Antoingt – Solignat : 400 €
- Antoingt Animation : 250 €
- Association « Les Sabots d'Antoingt » : 250 €
- Association des parents d'élèves d'Antoingt : 250 €
- Antoingt gymnastique : 250 €
- Ames Zones : 250 €
- Association départementale des pupilles de l'école publique : 50 €
- Union départementale des Sapeurs-pompiers du Puy-de-Dôme : 50 €
- Croix Rouge Française : 50 €
- Téléthon : 50 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Conseil municipal approuvent cette proposition.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Emmanuel GONTHIER

